

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

6 septembre 2011

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 6 septembre 2011 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Francis Plourde, conseiller

Était absent : - M. Lucien Gendron, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

2011-09-0191

1. Ouverture de la session

La session est ouverte à 20h, Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Alain Boucher d'accepter l'ouverture de la session.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0192

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Margot Perreault appuyé par Jean Guy Raymond d'adopter l'ordre du jour.

Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2011-09-0193

3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2011

Il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Yannick Bélanger d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 Approbation du procès-verbal de la session extraordinaire

du 29 août 2011

Il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Margot Perreault d'approuver le procès-verbal de la session extraordinaire du 29 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. FINANCES

2011-09-0194

4.1 Acceptation des comptes à payer

Il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Jean Guy Raymond:

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois d'août 2011 au montant de 32 879,12\$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Dépôt des rapports des délégations de pouvoir

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le résumé des décisions prises durant le mois d'août 2011, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

Directeur général et secrétaire-trésorier	23 820,11\$
Contremaître de voirie	4 939,49\$
Coordonnateur des services techniques.....	3992,02\$

4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois d'août 2011 au montant de 49 940,98 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

5. CORRESPONDANCE

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire Louis-Marie Bastille.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

6. SUIVI ET RAPPORT

6.1 Rapport des employés

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, fait rapport de quelques faits saillants réalisés par les employés municipaux depuis la dernière séance du conseil :

Voirie

Réparation et entretien des véhicules
Répondre aux plaintes des citoyens
Réparations talus, routes, ponceaux divers,
Préparation travaux de recouvrement rues Garneau et Garneau
Sud;

Coordination des Services Techniques et urbanisme:

Émissions de permis
Rapports d'inspections;
Préparation rapport MDDEP en vue de levée de moratoire.
Travaux de refonte des cartes du programme de revitalisation;
Supervision des travaux de remplacement de ponceaux;
Rencontre MDDEP à Rimouski;

Administration :

Négociations en cours au niveau du réseau d'aqueduc Audet;
Congés annuels;

Agent de développement :

Groupe de réflexion : La commission scolaire a mentionné qu'elle préférerait que le gymnase soit aménagé sur le terrain de la commission scolaire, elle a laissé entendre qu'il y avait la construction possible d'un bâtiment abritant entre autres le gymnase et qu'il faudrait leur faire part de quels autres services que nous voulons inclure dans ce bâtiment. La fabrique de son côté a passé une résolution pour donner le feu vert à M. Carl Charron pour la réalisation d'un bilan de santé de l'église ainsi que des plans préliminaires accompagnés de prévisions budgétaires pour la transformation de l'église.

Accueil des nouveaux arrivants : Des demandes de financement ont été envoyées et une rencontre avec la technicienne en loisir a eu lieu pour la planification de l'événement.

Loisirs :

Terrain de jeux :

Transport (aller et retour) de la ressource humaine supplémentaire (moniteur);
Suivi disciplinaire au Terrain de Jeux;
Prise de photos à la dernière journée du Terrain de jeux;
Page couverture et publicité des loisirs pour le Mot Destin;
Suivi de la rédaction du rapport du Terrain de Jeux;
Fermeture du dossier de Jean-Philippe Lavoie auprès de Service Canada;

Autres :

Réunion avec Dany Dupuis sur l'activité de remerciement et d'intégration et le projet de Patinoire;
Analyse du dossier de subvention pour la patinoire;
Lettre de remerciements à la caisse populaire pour le financement;
Rédaction d'une lettre d'invitation pour l'activité de remerciement et d'intégration;
Rédaction d'un rapport estival (en lien avec le camp et la municipalité);
Réunion avec le comité des loisirs;
Différents préparatifs en liens avec l'activité du Samedi 3 septembre;
Contact avec animatrice de scrapbooking pour une activité cette automne.

6.2 Rapport des conseillers

Margot Perreault a assisté à la réunion de la corporation de développement de Saint-Modeste.

Margot Perreault nous fait part de la réouverture de la bibliothèque selon les horaires normaux.

Francis Plourde fait part de la participation des pompiers à l'incendie Calco et les incidences financières en découlant pour la régie.

Yannick Bélanger fait un rapport des préparatifs liés à l'activité de loisirs du 3 septembre dernier et fait également état d'une corvée liée au fendage du bois.

Alain Boucher fait état des recherches liées au pick-up de la régie Kamloup, et la préparation à l'activité du 3 septembre dernier.

6.3 Rapport du maire

Louis-Marie Bastille fait un résumé sommaire de sa rencontre avec la direction régionale du Ministère de l'environnement à Rimouski. Louis-Marie Bastille a participé aux réunions des divers comités de travail de la MRC, et notamment la rencontre d'information sur la forêt de proximité.

7. PROJETS DE RÉSOLUTIONS

2011-09-0195

7.1 Entente de services électroniques externes pour le Système météo routier

ATTENDU l'instauration d'un nouveau système de météo routier développé par le Ministère des Transports pour appuyer les décisions dans les opérations d'entretien hivernal;

ATTENDU QUE ce système permet la consultation :

- Des données des 49 stations météo routières fixes
- Des bulletins de prévisions météorologiques
- Des images radars
- Des images des caméras de 13 des 49 stations météoroutières;

ATTENDU QUE le ministère permettra à tous les utilisateurs externes l'accès à l'aide d'un code d'utilisateur et d'un mot de passe confidentiels;

ATTENDU QUE pour permettre l'accès aux utilisateurs externes, l'adhésion à une entente de services électroniques externes est obligatoire;

ATTENDU l'intention de la Municipalité d'adhérer à ce nouveau service;

ATTENDU QUE l'adhésion à ce nouveau service nécessite de signer l'entente fournie par le ministère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Margot Perreault :

- **Que** le directeur général et secrétaire-trésorier Alain Vila soit nommé responsable autorisé pour la Municipalité concernant l'entente de services électroniques externes;
- **Que** le directeur général et secrétaire-trésorier Alain Vila soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de services électroniques externes avec le ministère des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0196

7.2 Choix d'un soumissionnaire pour les repères sur les terrains du lac Pluvieux.

M. Alain Boucher notifie au conseil qu'il se retire de la discussion et de la décision en raison d'un potentiel risque de conflit d'intérêt.

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été adressé à quelques arpenteurs-géomètres de la région suite à la résolution 2011-08-0175 pour l'établissement d'une cote d'élévation et l'implantation d'un point de repère fixe montrant le niveau sécuritaire à respecter;

ATTENDU que 2 arpenteurs-géomètres ont répondu à nos demandes de soumissions;

ATTENDU les résultats des soumissions représentés dans le tableau suivant :

Arpenteur-géomètre	Prix avant taxes
Éric Royer	1000.00 \$
Pelletier Labrie	Ne soumissionnera pas

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Bélanger appuyé par Jean Guy Raymond;

QUE la Municipalité de Saint-Modeste accepte la soumission présentée par l'arpenteur-géomètre Éric Royer déposée au coût global de 1000\$ avant taxes;

QUE copie de la présente soit adressée à l'arpenteur-géomètre Éric Royer;

QUE la dépense reliée à l'attribution du présent contrat sera payée à même le fonds général d'administration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers votants.

2011-09-0197

7.3 Offre de services pour l'entretien ménager du Centre Récréatif Guillaume-Bastille

ATTENDU QUE par sa résolution N°2011-01-0017, la municipalité acceptait une offre reçue de la part de Mme Aline Caron pour l'entretien ménager du centre récréatif Guillaume-Bastille;

ATTENDU QUE par lettre du 2 août 2011, Madame Aline Caron nous demande d'accepter sa démission relativement au contrat d'entretien ménager du Centre Récréatif Guillaume-Bastille;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre écrite de la part de Madame Julie Rioux domiciliée au 2B, rue Audet à Saint-Modeste relativement à l'entretien ménager du Centre Récréatif Guillaume-Bastille;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Jean Guy Raymond :

QUE la municipalité :

- Accepte l'offre de services de Madame Julie Rioux pour l'entretien ménager du Centre Récréatif Guillaume-Bastille;
- Transmette copie de la présente résolution Madame Julie Rioux;
- spécifie à l'intéressée que la présente résolution vaudra entente pour une première période se terminant le 31 décembre 2011, renouvelable par période de un (1) an par tacite reconduction à chaque année sous réserve de dénonciation par l'une ou l'autre des parties au plus tard 90 jours avant la date anniversaire fixée au 1er janvier de chaque année;
- Le renouvellement par tacite reconduction ne sera valable que pour une période de 2 ans se terminant le 31 décembre 2013;
- En cas de renouvellement, la municipalité s'engage à indexer le présent contrat au taux de l'IPC, indice d'ensemble, taux de variation des indices moyens mensuels, tel que déterminé par Statistique Canada pour le Québec à compter de la date anniversaire du 1er janvier de chaque année; il est convenu que l'indice de référence sera celui qui s'appliquera aux employés et élus de la municipalité;
- Que Mme Julie Rioux s'engage à faire réaliser sa prestation de service par un tiers sous sa responsabilité en cas de non disponibilité de cette dernière;
- Que Mme Julie Rioux agira en qualité de travailleuse autonome au titre du présent contrat;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0198

7.4 Demande de participation à la semaine de la justice réparatrice 2011 par le Service Correctionnel du Canada

ATTENDU QUE, face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

ATTENDU QUE les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement.

ATTENDU QUE, le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année, « **Nouveau regard sur la justice** », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice

réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde :

QUE la municipalité de Saint-Modeste proclame par la présente, la semaine du 13 au 20 novembre 2011, ***Semaine de la justice réparatrice.***

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0199

7.5 Demande de participation à une formation sur le code de d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU l'obligation pour toutes les municipalités du Québec d'adopter un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux avant le 2 décembre 2012;

ATTENDU la formation offerte par l'ADMQ pour préparer à la rédaction de ce type de code;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Alain Boucher appuyé par Jean Guy Raymond :

QUE MM. Alain Vila, directeur général et Fabien Pellerin, directeur général adjoint, soient inscrits à la formation offerte par l'ADMQ sur le thème du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui aura lieu le jeudi 20 octobre prochain à Rivière-du-Loup au coût de 130 \$ par participant ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0200

7.6 Motion de remerciements aux bénévoles

ATTENDU qu'un groupe de divers bénévoles de la municipalité ont réalisé un grand ménage, ainsi que des travaux de remise en état de la grande salle du centre récréatif Guillaume Bastille;

ATTENDU que le conseil municipal est particulièrement sensible à ce type d'actions à l'initiative et réalisés par des concitoyens qui œuvrent pour le bénéfice de toute la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, et à l'unanimité des membres du conseil municipal, au nom de l'ensemble de la population modestoise, la municipalité de Saint-Modeste remercie chaleureusement les membres bénévoles qui ont participé à cette activité d'embellissement du Centre Récréatif Guillaume Bastille pour leur implication, pour la qualité des travaux effectués qui constituent une amélioration remarquable de nos installations collectives.

2011-09-0201

7.7 Demande d'appui à une création d'une société protectrice des animaux dans la MRC de Rivière-du-Loup

ATTENDU le projet de création de SPA présenté par Mme Cynthia Thériault dans la MRC de Rivière-du-Loup;

ATTENDU que ce service n'existe pas sur le territoire et permettrait

de répondre à un besoin de la population de l'ensemble du territoire de la MRC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde :

QUE la municipalité de Saint-Modeste ne donne passon appui de principe au projet de création de SPA dans la MRC de Rivière-du-Loup tant que l'examen des impacts financiers potentiels du projet sur les quotes-parts de la MRC répercutées aux municipalités participantes n'aura pas été présenté et accepté au niveau du conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0202

7.8 Confection de 0 3/4 et abrasif

ATTENDU que des soumissions ont été demandées auprès de « *Albert Castonguay et Fils inc.* », « *Tamisage Rivière-du-Loup* » et « *Entreprises Forestières E. Tanguay* » pour la confection de 0 3/4 et de l'abrasif par tamisage;

ATTENDU qu'à titre comparatif, il a été demandé des tarifs pour le concassage auprès « *Groupe Mario Bernier inc.* » pour le 0 3/4 :

ATTENDU QUE les soumissions reçues des fournisseurs interrogés sont représentées dans le tableau suivant :

Fournisseur	0 3/4		Abrasif		Trans port	Prix total avant taxes
	Qté	Prix/ tonne	Qté	Prix/ tonne		
Albert Castonguay et Fils	1000	1,82\$	1500	2,95\$	0	6 245 \$
Tamisage Rivière-du-Loup	1000	2\$	1500	3,75\$	0	7625 \$
Entreprises Forestières E. Tanguay	1000	1,6\$	1500	2,90\$	300 \$	6250 \$
Groupe Mario Bernier	5000	4,5\$	3000	2\$	0	28500\$

NB : Les tarifs de Mario Bernier sont du concassage pour la partie 0 3/4, et pour du tamisage pour l'abrasif.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Yannick Bélanger d'octroyer le contrat à « *Groupe Mario Bernier inc.* » pour tamiser 3000 tonnes d'abrasif et reporter la confection de 0 3/4 à l'exercice 2012; une autre de demande de soumission sera effectuée à cet effet;

QUE le mélange avec le sel et la mise en meules seront réalisés sur 1500 tonnes d'abrasif, le coût étant inclus dans le prix;

QUE le matériel soit prélevé dans nos talus en conséquence de notre projet d'aménagement;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0203

7.9 Achat d'une camionnette pour le service incendie

ATTENDU QUE suite à la résolution **2011-08-0173** du 8 août 2011, la Municipalité a donné mandat aux conseillers Alain Boucher, Lucien Gendron et Yannick Bélanger pour procéder à la recherche et éventuellement l'achat d'un véhicule répondant aux caractéristiques mentionnées dans ladite résolution pour le compte de la municipalité de Saint-Modeste;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 936 du Code municipal, la municipalité peut acquérir un bien ou un service de gré à gré pour toute dépense inférieure à 25 000 \$;

ATTENDU QUE suite aux diverses recherches effectuées, et compte tenu des contraintes et spécificités énoncées dans la résolution N° 2011-08-0173, les conseillers mandatés recommandent l'achat d'un véhicule Chevrolet Silverado 2007 au prix de 18400 \$ avant taxes auprès de l'entreprise CHAINÉ AUTO située à Grand-Mère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Francis Plourde :

◆**QUE** la Municipalité fasse l'acquisition du camion ci-haut mentionné pour la somme de 20 042.20 \$ TVQ incluse;

◆**QU'**afin de pourvoir au paiement de la dépense mentionnée ci-dessus, le conseil décrète que ledit véhicule sera payé à même le fonds général d'administration de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0204

7.10 Commande de sel de déglacage pour l'hiver

ATTENDU que des soumissions ont été demandées auprès de « *Sel Warwick* », et « *Seleine* » pour la commande de sel de déglacage pour l'hiver pour une quantité de 100 tonnes;

ATTENDU QUE les soumissions reçues des fournisseurs interrogés sont représentées dans le tableau suivant :

Fournisseur	Prix à la tonne livré à St-Modeste
Sel Warwick	97,50\$
Seleine	130,54 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Margot Perreault, appuyé par Alain Boucher :

- d'octroyer le contrat à « *Sel Warwick* » selon les tarifs annoncés ci-dessus;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-09-0205

7.11 Appui à la FQM relativement à la place des municipalités dans la Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

ATTENDU QUE, le 12 mai dernier, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n^o 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, lequel fait suite au projet de loi n^o 79 dont l'étude a été interrompue l'automne dernier afin de procéder à des modifications;

ATTENDU QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et à l'absence des redevances au niveau local;

ATTENDU QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 23 août dernier ;

ATTENDU QUE dans son mémoire, la Fédération Québécoise des Municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- de retirer l'article 327 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de respecter l'autonomie municipale et de donner la latitude et la souplesse dans la mécanique d'identification des zones à restreindre ou à interdire, notamment les parcs nationaux ou régionaux pour éviter les conflits avec d'autres utilisations du territoire municipal non urbanisé;
- que la MRC où le titre minier est circonscrit siège d'office au sein du comité de suivi de toute nouvelle mine sur son territoire;
- qu'il s'assure d'obtenir le maximum de redevances sur l'exploration et l'exploitation des substances minérales grâce à la mise en place d'un régime basé sur les cinq grands principes qu'elle propose, à l'image du modèle déjà établi dans le cadre de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités 2007-2013, ajusté en fonction des particularités de la filière;
- qu'un chantier de travail particulier soit dès maintenant mis en place afin de convenir du modèle de redevances approprié qui devrait être inclus dans la Loi sur les mines;
- d'inclure une disposition dans la Loi sur les mines qui donnerait la possibilité au ministre d'exiger que le traitement de la matière première se fasse au Québec, lors de la conclusion d'un bail minier;
- de développer une stratégie permettant l'émergence de filières de transformation et la production de produits à valeur ajoutée provenant des substances minérales au Québec.

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil d'administration du 25 août dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur ces

enjeux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Guy Raymond appuyé par Francis Plourde:

D'APPUYER les revendications de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant le projet de loi n°14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. PROJETS DE RÈGLEMENTS

Néant

9. AFFAIRES NOUVELLES

RAS

10. À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2011-09-0206

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Jean Guy Raymond de lever la session à 21h15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

En signant le présent procès-verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,
Maire